Commission Régionale Des Délégués

Présidée par : Jean-Marie BECRET

Présents : Christian LANVIN, Daniel SION.

Excusés : Gilles COUSIN, Michel CORNIAUX.

Réunion du 26 octobre 2026 à Liévin

* Accueil du président Jean Marie BECRET

* Approbation du Procès-Verbal du 10/09/2026 et du 12/09/2026 (Séminaire) par les participants sans modification.

* Le président Jean Marie BECRET au nom de la CR des Délégués remercie la présidente Evelyne BAUDUIN et son comité du District Artois pour la mise à disposition d'une salle de réunion, et de l'accueil avec mise à disposition de la vidéo conférence.

* Informations :
- Courriel de Mickaël DUFAY concernant sa non-motivation d'être missionné en Futsal ?
Réponse du Président CR des Délégués :
Le statut du délégué de la LFHF, vous rappelle que l'engagement des officiels couvre l'ensemble des compétitions organisées par la CR des délégués, y compris le Futsal.
Les désignations répondent aux besoins opérationnels des championnats et à la disponibilité déclaré lors de votre candidature et, nécessaire pour évoluer en LFHF & FFF selon le cahier des charges.
La CR des délégués compte donc sur votre présence lors des désignations Futsal à venir, afin d'assurer le bon déroulement de nos compétitions tout en sachant que la CR des Délégués mettent en binôme les délégués qui n'ont jamais fait de Futsal.

En conséquence la CR des Délégués n'est pas en mesure de vous accorder d'exclusivité, notre cahier des charges repose sur la disponibilité de chacun.
- Daniel SION rappelle que le système de désignation des délégués sur les rencontres de la LFHF demande une organisation avec une certaine rigueur.

LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE
47, avenue du Pont de Bois – 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. 03 59 08 59 62 – Fax 03 59 08 59 63 - Email : accueil@lfhf.fff.fr – www.lfhf.fff.fr

Centre Fernand Duchaussoy :
400, rue Colbert – 80040 Amiens
Tél. 03 22 71 45 45 – Email : cdf@lfhf.fff.fr

* Candidature au poste de délégué accompagnateur de Philippe FOURE.
Après consultation de son président de District qui est consultatif avec avis favorable, la CR des Délégués échange sur les critères réglementaires et, valide son intégration dans le groupe des Délégués Accompagnateurs LFHF. Toutefois, la CR des délégués tient à rappeler que cette nomination s'inscrit dans un cadre d'observation exigeant et s'accompagne de responsabilités importantes pour l'avenir de nos délégués. En tant que délégué accompagnateur, vous ne représentez plus seulement votre propre pratique, mais l'image et l'autorité de la Ligue de Football des Hauts de France.
A ce titre, la CR des Délégués souhaite souligner deux points importants et essentiels à la réussite de votre mission : Une intégrité exemplaire irréprochable et la nécessité de faire vos preuves.

*Courrier d'Aurélien DEFOSSEZ qui exprime son souhait de se positionner sur les rencontres de futsal avec accompagnement des premières rencontres.
La CRD Délégués prend note et confirme que tout délégué n'ayant jamais fait de Futsal sont accompagné afin de prendre des repères.

*Le club LONGUEAU à saisie une réclamation concernant l'attitude (zèle) d'un délégué adjoint lors d'une rencontre au cours de sa visite d'avant match.
-Rappel lors de la visite des installations d'avant match, le rôle du délégué est essentiel pour veiller au bon déroulement de la rencontre, au respect des règlements et à la sécurité de tous.
En cas de manquements constaté la démarche à suivre est la suivante : Le délégué doit porter l'anomalie à la connaissance du responsable du club d'accueil. Adopter une posture d'information et non d'imposer.
Le délégué doit informer clairement et calmement le club que ces manquements seront factuellement consignés dans son rapport d'après match transmis aux instances compétentes.

Cette approche permet de sensibiliser le club en toute transparence, tout en respectant le cadre et les prérogatives du délégué.
Mots-clés : Constater, informer, notifier au rapport.

* Informations médicales FFF
À la suite des préconisations de la FFF, la LFHF acte la mise en place d'une procédure spécifique pour les joueurs et joueuses souhaitant, sur avis médical, porter un équipement non prévu par les règlements. Toute demande (pièces justificatives, examens médicaux) devra être adressée à medical@lfhf.fff.fr avant transmission à la Commission Régionale Médicale pour décision. En l'absence d'autorisation, l'arbitre ne pourra permettre le port d'un équipement non conforme et orientera l'intéressé vers cette procédure. Celle-ci sera communiquée aux clubs et aux arbitres afin de fixer un cadre clair et uniforme.

LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE
47, avenue du Pont de Bois – 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. 03 59 08 59 62 – Fax 03 59 08 59 63 - Email : accueil@lfhf.fff.fr – www.lfhf.fff.fr
Centre Fernand Duchaussoy :
400, rue Colbert – 80040 Amiens
Tél. 03 22 71 45 45 – Email : cdf@lfhf.fff.fr

*Instructions spécifiques sur rencontres Futsal : À la suite de la demande de la CR des Délégués pour le bon déroulement de nos compétitions Futsal, Le service juridique nous a transmis la liste des équipes qui n'ont pas la possibilité de recevoir du public.
Les délégués missionnés sur ces rencontres devront prendre contact avec le club et, dès leur arrivée mettre en place le dispositif de restriction suivant :
Accès limité : Interdiction d'accueillir des spectateurs dans la salle.
Précision Importante : il ne s'agit pas d'un huis clos administratif, mais d'une contrainte technique liée à la non-conformité de la salle pour recevoir du public.
Il est donc essentiel que le délégué rappelle aux dirigeants (es) du club concerné de cette situation pour éviter tout malentendu.
Vigilance et collaboration est nécessaire.
-La CR des délégués s'est posé la question s'il était utile de désigner des délégués sur ces rencontres ?
Après échange la CR des Délégués s'est dit que la présence d'un délégué conserve une utilisée ciblée : s'assurer que le club recevant maîtrise et respecte la réglementation. Veille au bon déroulement administratif, à la sécurité des arbitres et des acteurs du jeu.
En conclusion la CR des délégués maintient les désignations de délégués sur ces rencontres.

*Fumigènes : Un mémento sera envoyé à tous les délégués LFHF sur la procédure à suivre en cas d'utilisation de fumigènes ou engins pyrotechniques.

*Code Vestimentaire et exigences de représentation pour les délégués LFHF :
La tenue exigée durant le temps de mission est obligatoire (veste, pantalon repassé, chaussure de ville).
Tenues interdites : joggings, t-shirts, sweats à capuche, les vêtements déchirés, effilochés voire tâché.

*Daniel SION fait un point sur les désignations depuis le début de saison, le volume des rencontres génères de la rigueur et du sérieux de notre organisation et se félicite des disponibilités des délégués LFHF malgré les imprévues inhérents aux compétitions dû aux modifications (terrain, Horaire, matchs avancés etc..), le bon déroulement de nos rencontres a toujours pu être assuré.

*André DAVOINE fait le point sur les analyses des rapports depuis le début de saison, la qualité des rapports sont satisfaisants. La reprise des procédures liées aux rapports de la FFF s'est effectuée dans de bonnes conditions, témoignant de l'implication et du sérieux des délégués.

LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE
47, avenue du Pont de Bois – 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. 03 59 08 59 62 – Fax 03 59 08 59 63 - Email : accueil@lfhf.fff.fr – www.lfhf.fff.fr

Centre Fernand Duchaussoy :
400, rue Colbert – 80040 Amiens
Tél. 03 22 71 45 45 – Email : cdf@lfhf.fff.fr

La grande majorité des documents transmis répond aux attentes en termes de délais et de rigueur, toutefois, quelques rapports restent incomplets ou transmis tardivement, ce qui peut freiner le traitement des dossiers.

*Christian LANVIN informe la CR des Délégués qu'il est nécessaire d'améliorer la collaboration avec la CR des Compétitions afin d'intégrer des délégués sécurité dans l'organisation des rencontres sensibles. Le réflexe de nous avertir ou de nous associer aux préparatifs fait défaut, ce qui limite notre capacité d'action.
Pourtant, notre présence sur le terrain a pour objectif d'appuyer les clubs, de veiller au bon déroulement des rencontres, d'apporter un regard neutre et préventif en cas de besoin.

* Drône : la CR des Délégués est toujours en attente d'informations sur l'utilisation de drône lors des rencontres sur le secteur des Hauts de France.

*Proposition d'un délégué LFHF qui souhaite réaliser un document (type livret d'arbitre).
Après échange la CR des Délégués se pose la question : quelle sera son utilité ?

*Echange sur le déroulement du séminaire du 12 septembre 2026 :
-Point sur le retour du séminaire qui a été apprécié de la majorité des délégués(es) présents. Ce temps d'échange et de travail a été particulièrement constructif.
-Date arrêtée pour le séminaire de la saison 2027/2028 - la date officielle de notre rassemblement pour la saison 2027/2028 a été fixée au Samedi 18 septembre 2027 au CFD Amiens.
La CR des délégués a pris la décision de ne pas procéder à des désignations ce samedi 18 septembre 2027.
Elle réfléchie sur le programme et les modalités d'organisation.
presidentcrdelegues@lfhf.fff.fr

Daniel SION Secrétaire de séance	Jean-Marie BECRET Président

LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE
47, avenue du Pont de Bois – 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. 03 59 08 59 62 – Fax 03 59 08 59 63 - Email : accueil@lfhf.fff.fr – www.lfhf.fff.fr

Centre Fernand Duchaussoy :
400, rue Colbert – 80040 Amiens
Tél. 03 22 71 45 45 – Email : cdf@lfhf.fff.fr